Le CONGRÈS d'HAUTMONT

UNE JOURNÉE INOUBLIABLE

Par un vote unanime, les Mutualistes du Nord donnent leur entière adhésion aux principes du projet sur les Assurances sociales et formulent quelques revendications

La journée d'hier à Hautmont, par l'importance des décisions du Congrès départemental des Sociétés de secours mutuels du Nord et la portée des déclarations de MM. Daniel-Vincent et Gaston Roussel, a pris le caractère d'un véritable événement social qui aura son écho dans toute la France.

Nous publierons mercredi, dans le *Réveil Mutualiste*, un compte rendu détaillé de cette splendide et réconfortante manifestation, à laquelle prirent part plus de 700 délégués des sociétés adhérentes à l'Union Mutuelle de notre département.

Ils furent reçus à la gare par le maire d'Hautmont et ses adjoints. Un imposant cortège se forma et le long des rues pavoisées, se rendit sous le flottement des ors et des couleurs chatoyantes des drapeaux des divers groupements, se rendit à la salle du Kursaal, décorée avec goût, où s'est tenu le Congrès. Au passage du cortège, précédé d'une excellente fanfare, nous avons remarqué — et certainement nous en oublions — le drapeau des sociétés suivantes: Voyageurs et Employés de Commerce de Lille ; Anciens Sous-Officiers de Lille ; Les Médaillés du Commerce et de l'Industrie ; Fédération Mutuelle ds Combattants de la Grande Guerre; l'Union Ouvrière d'Anzin ; la Fraternelle de Lambres ; la Solidarité d'Hérin ; les Ouvriers de Cambrai ; la Mutuelle d'Avesnes et Avesnelle ; de Condé-sur-Escaut ; des Etablissements François Mazurel à Tourcoing ; de Bruille-Notre-Dame et Odometz ; de Trélon ; la « Fourmisienne » ; la Saint-Hubert, de Canteleu-Lambersart ; la Prévoyante des Ouvriers métallurgistes de l'arrondissement de Valenciennes ; la Hautmontoise ; les Lithographes et Typographes de Cambrai ; la Prévoyance du Moulin-des-Loups, à Saint-Amand, etc...

Ouverture du Congrès

Parfaitement aménagée la coquette salle du Kursaal était aussi attrayante par sa profusion de drapeaux que par son excellente dispositions des tables et des chaises où chacun des 700 congressistes étaient confortablement assis.

M. Georges PETIT préside, entouré des administrateurs de l'Union Mutuelle. Au bureau nous remarquons : MM. Léon Pasqual, René Lefbvre, Saint-Venant, députés ; M. Loiseau, maire d'Hautmont et son adjoint, M. Longueville ; Bellet, adjoint au maire de Maubeuge ; Leroy- sous-préfet d'Avesnes, en uniforme ; le docteur Bourdon, conseiller général.

M. Petit excuse M. Edouard Duquenne, que la maladie retient éloigné du Congrs ; M. Demolon, conseiller général de Cambrai ; M. Wibaux, empêché.

Quelques questions d'ordre administratif sont rapidement liquidées.

Déclarations de M. Petit

M. PETIT expose l'objet du Congrès réuni spécialement pour se prononcer sur le rapport présenté à la Chambre par M. Grinda *et relatif au projet d'assurances sociales.* L'éloquent président de l'Union Mutuelle rappelle qu'au mémorable Congrès de Lille les Mutualistes ont exprimé leur ferme volonté de collaborer à cette loi d'essence mutualiste, édifiée sur les principes mutualistes, à condition qeu les sociétés de secours mutuels soient les organismes principaux du fonctionnement de la loi. Les modifications au projet du Gouvernement réclamées par la Mutualité, étaient justes, légitimes et modérées. La Commission de Prévoyance sociale de la Chambre a mis deux ans à étudier le texte du projet gouvernemental déposé à la Chambre en Mars 1921, par M. Daniel-Vincent, alors ministre du Travail. M. Grinda vient de déposer son rapport et vous êtes réunis ici pour formuler votre avis sur le nouveau texte. Les décisions que vous aliez prendre pèseront sur celles du prochain Congrès National à Lyon, sur l'opinion publique et le Parlement. Je suis persuadé que vos décisions d'aujourd'hui dont la portée ne saurait vous échapper, s'inspireront des intérêts supérieurs de la Démocratie qui se confondent avec ceux de la Mutualité.

Une salve d'applaudissements salue le discours de M. Georges Petit.

SAINT-VENANT déclare que la Commission du Travail de la Chambre, appelée à donner son avis sur le projet d'assurances sociales est saisie de plusieurs amendements. L'organe du Bloc National, sans se déclarer hostile au principe de la réforme, proposa l'ajournement de son application jusqu'au jour où la situation financière du pays sera équilibrée. Mais à la Commission du Travail nous sommes résolus d'abandonner tous les amendements plutôt que de faire échec à la loi.

La déclaration de Saint-Venant est vivement applaudie.

Un vœu de MM. LOUBERT et CATTIEUW réclamant l'augmentation des allocations aux vieillards, infirmes et incurables, en raison de l'accroissement du coût de la vie, est adopté à l'unanimité.

Il en est de même pour un vœu de M BINET, demandant le vote rapide par le Sénat du projet Saget-Jourdain adopté par la Chambre et visant la modification de plusieurs articles de la loi du 1er avril 1898.

M. Daniel-Vincent préside

Après une courte suspension de séance, pour la réception de M. Daniel-Vincent, l'ancien Ministre du Travail prend place à la présidence des travaux du Congrès, avant à sa droite M. Georges Petit et à sa gauche M. Gaston Roussel, directeur de la Mutualité.

En termes chaleureux, M. Petit leur souhaite la bienvenue et dit combien les Mutualiste du Nord sont heureux de les voir parmi eux, car leur présence est significative.

Rapport de M. Vanlaer sur le projet d'Assurances sociales

Au nom de la Commision de législation sociale de l'Union Départementale, M. Maurice VANLAER *présente et commente* un rapport très étudié sur le projet modifié par la Commission de la Chambre et déposé récemment par M. le docteur Grinda.

Comme conclusions à ses observations, M. Vanlaer propose au Congrès d'émettre le vœu suivant :

« Les Mutualistes du Nord, réunis en Congrès départemental à Hautmont, le Dimanche 10 juin 1923.

Appelés à se prononcer sur le projet de loi sur les assurances sociales, modifié par la Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la Chambre des Députés et rapporté par M. le Docteur GRINDA ;

Déclarent tout d'abord qu'ils n'ont à connaître de ce projetqui généralise l'assurance contre les risques jusqu'à présent couverts par la Mutualité, qu'en fonction de l'importance que peut avoir son application sur les destinées de la Mutualité française ;

RAPPELLENT QU'ILS ONT DONNE LEUR ADHESION AU PRINCIPE DE CE PROJET, dans l'éventualité d'une unité absolue de l'organisation de l'assurance sociale nationale, appuyée sur la double base de l'obligation et du précompte qui sont la condition nécessaire de son fonctionnement;

Expriment leur satisfaction que les vœux adoptés par le Congrès de la Mutualité du Nord, les 14, 15 et 16 mai 1923, aient été accueillis dans leur intégralité par la Commission de la Chambre ; qu'il ait été notamment décidé par le nouveau texte : que les mutualistes seraient inscrits d'office à la caisse mutualiste régionale, départementale ou locale ; que les Sociétés de secours mutuels continueraient à fonctionner, quel que soit leur affectif, et sous leur statut actuellement existant ; qu'enfin les bonis resteraient la propriété des différents organismes qui auront su les constituer ;

Remerciant les membres de la Commission de la Chambre, et particulièrement M. JOURDAIN, président, et le Docteur GRINDA, rapporteur ,d'avoir si bien compris le rôle que peut et doit remplir la mutualité pour l'application de la future législation.

Ces heureuses constatations exprimées, le Congrès manifeste son étonnement que, par une disposition nouvelle non prévue au projet du gouvernement, l'unité de l'assurance ait été rompue,et les principes rigoureux de l'obligation et du précompte écartés, en ce qui concerne une catégorie spéciale de travailleurs.

l exprime ses regrets que, dans l'article 156, le projet de la Commission ait singulièrement diminué la portée des articles 84 et 85 prescrivant l'inscription d'office, et séparé de la masse des mutualistes, les Sociétés de secours mutuels composées de travailleurs agricoles ; disposition qui aurait pour conséquence, si elle était maintenue, de réduire considérablement la mutualité dans la plupart des départements, de la faire disparaitre totalement dans les départements ruraux.

Le Congrès déclare donc nettement qu'il reste fidèle à l'adhésion des mutualistes du Nord au principe du projet sur les assurances sociales, qu'il reconnait les avantages incontestables dans le sens mutualiste du projet modificatif, mais qu'il estime indispensable, afin que ces avantages ne restent pas illusoires et que la mutualité française puisse remplir effectivement la tâche à laquelle le Parlement l'a conviée, que le titre IV du projet soit amendé de la manière suivante :

A l'article 156, suppression des mots : « les Sociétés de secours mutuels ».

Addition d'un nouvel article 159 bis : « Les membres des Sociétés de secours mutuels régies par la loi du 1er avril 1898, et les adhérents des caisses de retraite mutualiste régies par la loi du 5 avril 1910, qui bénéficient des dispositions des articles 84 et 85 prévues au titre III, chapitre II de la présente loi ,ne sont pas soumis aux dispositions du titre IV ».

Le Congrès attire, en outre, l'attention du Parlement sur les modifications qui ont été indiquées par le rapporteur.

Il demande notamment, considérant qu'il convient de TEMOIGNER DANS TOUTE LOI SOCIALE LA RECONNAISSANCE NATIONALE A L'EGARD DES ANCIENS COMBATTANTS, QU'IL SOIT STIPULE DANS LE « PROJET QUE LES ANCIENS COMBATTANTS AURONT DROIT A CE QUE LA LIQUIDATION DE LEUR RETRAITE SOIT ANTICIPEE D'AUTANT DE MOIS QU'ILS ONT DE MOIS DE PRESENCE AU FRONT ».

Les mutualistes du Nord, persuadés de traduire la volonté de la mutualité française, et confiance au groupe mutualiste de la Chambre, aux parlementaires du Nord, et spécialment à leur éminent Président d'honneur, M. DANIEL-VINCENT, ancien ministre du Travail, pour défendre énergiquement, devant le Parlement ,leur point de vue nettement et clairement exprimée.

Et renouvellent leur ferme résolution de compléter leur organisation pour être en mesure de répondre aux vues de la loi, et faire en sorte de conserver le rôle prépondérant dans la généralisation des assurances sociales qui sont jusqu'à ce jour, le privilège et l'honneur de la Mutualité française ».

Mis aux voix, CE VŒU EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Discours de M. Gaston Roussel

D'une voix claire et forte, M. Gaston ROUSSEL, directeur de la Mutualité, apporte aux congressistes le salut de M. Strauss, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociales. Il félicite les Mutualistes du Nord d'avoir voulu discuter, à la veille du Congrès de Lyon, la grande question des assurances sociales. Il rend un chaleureux hommage aux convictions démocratiques de M. Daniel-Vincent, *qui a présenté le projet* de cette réforme sociale à la Chambre et assure les mutualistes du concours de tout son cœur et de toute son énergie. « Cette réforme s'appellera la loi de la Mutualité *généralisée. Elle sera la sauvegarde des travailleurs* contres les luisères innombrables de la préservation de la santé publique. En élaisant ces belles œuvres de solidarité humaine, la Mutualité, fidèle à ses traditions généreuses, continuera à servir les intérêts supérieurs du pays.

De longs applaudissements crépitent dans toute la salle.

Au nom du Gouvernement, M. G. ROUSSEL procède ensuite à la remise des décorations suivantes :

MEDAILLES D'OR DE LA MUTUALITE

MM. Leroy Fernand, sous-préfet d'Avesnes ; Lefbevre Charles, de Lille ; Dubois Edouard, de Lille.

MEDAILLES D'ARGENT

MM. Mortreux Jean-Baptiste, de Lille ; Ducourant Fernand, de Lille; Freney, dit Sède Achille, de Lille ; Salens Henri, de Merville ; Fiévet Victor, de Maubeuge ; Sailly Jules, de Lille ; Delahoutte Charles, de La Madeleine ; Lefebvre Jean-Baptiste, de Lille ; Sauvage Paul, de Lille.

MEDAILLES DE BRONZE

MM. Dehorter Léon, de Lille ; Henry Elie, de Recquignies ; Dehondt Gaston, de Lille ; Brunin Eugène, de Lille ; Degand, dit Bodemont Auguste, de Lille ; Fort Edouard, de Lille ; Garnelin Désiré, de Merville ; Huloux Paul-Emile, d'Hautmont ; Fontaine Augustin, d'Hautmont ; Tricot Julien, d'Hautmont; Bizet Désiré, de Neuf-Mesnil ; Horgnies Constant, de Marpent ; Huard François, de Rousies ; Lestoquoy Gustave, de Recquignies ; Dupont Auguste-Louis, de Lille ; Flipo Carlos, de Tourcoing ; Brabant Alphonse de Lille ; Crétenier Pierre, de Lille ; Lynseele Emile-Gustave, d'Hellemmes.

MENTIONS HONORABLES

MM. Proy Henri, de Wallincourt ; Fretin Em., de Lille ; François Gustave, de Lille ; Copin Victor, de Lille ; Merlier Philippe, de Lille ; Caby Edouard, à Loos ; Mourette Georges, de Fenelleville ; Léonard Joseph, de Marpent ; Fillieur Victor, de Rousies ; Santens Camille, de Rousies ; Lefebvre Gustave, de Ferrière-la-Petite ; Lecomte Alfred, d'Hautmont ; Dauverchain Em., de Limont-Fontaine ; Mme Margerie, née Olivier Marie-Louise, de Maubeuge; MM. Flament Léon, de Maubeuge ; Simonnet Gabriel, d'Hautmont ; Laude Gaston, de Beaufort.

MEDAILLE D'ARGENT DE LA PREVOYANCE SOCIALE

M. Loiseau, maire d'Hautmont.

MEDAILLES D'OR DES ASSURANCES SOCIALES

M. Georges Petit, président de l'Union départementale ; Mme Veuve Marsy, née Marie Lesguillon, de La Madeleine; M. Edouard Duquenne, membre du Conseil supérieur de la Mutualité ; M. G. Desrousseaux, de Lille.

MEDAILES D'ARGENT DES ASSURANCES SOCIALES

MM. Binet Arthur, de Tourcoing ; Decorter Adolphe, de Lille ; Duvivier Adolph , de Lille ; Wibaux Joseph, de Roubaix ; Vandenbe Gustave, de Lille ; Desbuissons Henri, de Frives-Lille ; Méganche Arthur, d'Hautmont.

MEDAILLES DE BRONZE

MM. Goursault Clovis, de Lille; Lepoivre Henri, de Secli ; Lobert Henri, de Lille; Miron Adrien, de Lille ; Vandeputte Albert, de Lille ; Corbaux Arthur, de Lille ; Degryse Louis, de Cambrai ; Saint-Quentin Jean, de Valenciennes ; Vanlaer Maurice, de Lille ; Delacroix Ernest, de Maubeuge ; Longueville Georges, d'Hautmont ; Sambaere Charles, de Lille.

Discours de M. Daniel-Vincent

Dans une vibrante et chaleureuse improvisation, hachée de fréquents applaudissements, M. Daniel-Vincent commence par déclarer que les Mutualistes peuvent se féliciter du chemin parcouru depuis deux ans. Quand une œuvre est inspirée de principes de justice, elle groupe autour d'elle toutes les bonnes volontés.

Le Congrès de Lille, en 1921, a été le traité d'alliance du gouvernement dont je faisais alors partie avec la Mutualité française, pour l'étude et la recherche du projet de loi sur les assurances sociales.

Alliance nécessaire et féconde qui a accordé aux Mutualistes le seul principe qu'ils réclamaient, celui de la priorité dans l'action, dans la gestion autonomes des communes, dans les nobles responsabilités de l'organisation de la solidarité sociale. Aujourd'hui, à Hautmont ,au nom du Nord mutualiste tout entier, vous maintenez cette position contre les particularismes et les défaillances intéressées qui pourraient atteindre le principe d'obligation générale de la loi prochaine et en altérer les conséquences heureuses attendues par les travailleurs, citadins ou ruraux, manuels ou intellectuels. Toute la France mutualiste nous suivra demain, à Lyon et, encore une fois, vous aurez bien servi, par vos libres énergies, par votre discipline volontaire, la cause de la patrie et de la paix sociale.

Au milieu des applaudissements, M. Daniel-Vincent termine en préconisant une propagande intense dans le pays. Il s'élève, avec une admirable éloquence, contre la guerre, les violences, la haine et demande aux Mutualistes d'être les missionnaires de la paix sociale, qui sera garantie par la somme de justice apportée aux travailleurs.

Une longue ovation est faite à M. Daniel-Vincent.

Le banquet

Vers deux heures, un banquet par souscription réunissait cinq cents congressistes dans la vaste salle du Gymnase, ornée de drapeaux, de guirlandes de fleurs multicolores. M. Daniel-Vincent présidait, ayant à sa droite M. Georges Petit, et à sa gauche M. Gaston Roussel.

A la fin du repas, excellemment servi, des toasts furent portés par MM. Petit, Pasqual, Roussel et Daniel-Vincent, dont la magistrale intervention fut accueillie par un triple ban.

La fête s'est terminée par des manifestations publiques.

Nous en rendrons compte dans le « Réveil Mutualiste ».

Après l'offre allemande Londres a reçu un exposé

Il est maintenu que l'Allemagne doit, avant tout, cesser sa résistance

Londres, 10. — L'exposé du point de vue français sur le memorandum allemand est arrivé ce matin à Londres.

Dans la première partie, M. Poincaré témoigne de son désir de voir le cabinet de Londres se joindra à ceux de Paris et de Bruxelles pour exiger du Reich qu'il cesse sa résistance passive dans la Ruhr.

Dans la deuxième partie, le Président du Conseil déclare que lorsque l'Allemagne aura donné aux Alliés cette satisfaction, le gouvernement français sera disposé à examiner avec ses Alliés la solution de la question des réparations, étant entendu que cet examen resterait dans le cadre du memorandum français de janvier. Dans ces conditions, le gouvernement français accepterait de faire une réponse commune à l'Allemagne, réponse qui se bornerait d'ailleurs simplement à l'inviter à mettre fin à sa résistance passive.

Il est possible que ces indications soient suivies d'une communication plus détaillée sur l'ensemble du problème considéré du point de vue français, communication qui parviendrait à Londres demain matin.

On suppose que l'ambassade d'Angleterre à Paris a été tenue au courant des intentions du gouvernement français. Quoi qu'il en soit, lord Curzon sera en possession des demain matin, de la communication de M. Poincaré, que les ministres britanniques pourront examiner aussitôt dans le Conseil qui doit se réunir vers midi.

La France et l'Angleterre resteront-elles d'accord ?

Londres, 10. — Selon le correspondant diplomatique de l' « Observer » le refus du gouvernement français d'examiner les propositions de l'Allemagne tant que celle-ci ne se sera pas engagée à renoncer à la résistance passive dans la Ruhr, constitue une condition tout à fait inacceptable pour le gouvernement britannique. Si, dit-il, la France persiste dans cette attitude, on ne voit pas comment on pourra éviter une rupture complète et définitive entre la France et la Grande-Bretagne. Aucun gouvernement allemande, ajoute le correspondant, ne pourrait permettre la capitulation de 12 millions d'habitants de la Ruhr ; M. Cuno ne pourrait le faire qu'au prix de sa démission et dans cette éventualité, il serait probablement remplacé par un cabinet communiste dont les promesses n'auraient aucune valeur.

Seuls, sur une île

Londres, 10. — On câble de Melbourne, la mort, à l'âge de 70 ans, du naturaliste E. J. Banfield, survenue à Dunck-Island, près Quensland. Il a écrit plusieurs ouvrages scientifiques très appréciés. Il vivait seul dans avec sa femme, depuis 25 ans.

L'équipage du steamer « Inpisfail » apercevant une femme qui faisait des signaux sur le rivage, détacha une embarcation. Mme Banfield annonça à l'équipage la mort de son mari. L'acte de décès fut enregistré à bord et l'oraison funèbre fut prononcée par le commandant du bateau.

La Journée Sportive

Cyclisme

Après le Criterium Cycliste

LE CYCLO-CLUB SAINT-MAURICE A FETE LE CHALLENGE DU « REVEIL DU NORD »

Les membres du Cyclo-Club Saint-Maurice étaient réunis samedi soir, au siège, chez M. Fernand Genicot, 86, rue du Faubourg-de-Roubaix, à l'effet de fêter le vainqueur du Criterium Cycliste et l'équipe gagnante du **Challenge du « Réveil du Nord ».** Le président d'honneur du C. C. S. M. avait tenu à assister à cette fête tout intime. Il félicita le triomphateur de l'épreuve Julien Perrain, lui remit un cadeau, en souhaitant au jeune coureur de nombreux et importants succès. A son tour, Genicot offrit à Perrain un souvenir, puis le champagne fut versé. Le représentant du « Réveil du Nord » présent à cette réception, félicita Perrain et le Cyclo-Club Saint-Maurice de leur succès. Puis la soirée se termina par des chansons. Elles se prolongèrent jusqu'à une heure assez avancée dans la nuit.

Le Challenge du « Réveil du Nord » a été bien fêté.

Criterium du Nord

3 Juin — 290 kil. (125 partants)

Succès des Cycles

« LA NORDISTE »

et « VANDEL »

7 coureurs engagés

7 arrivants dont 5 dans les 9 premiers classés

3e DELHELLE, sur cycles LA NORISTE.
6e LENGAGNE, sur LA NORDISTE.
7e DENIS, sur cycles VANDEL.
8e CHARLET, sur LA NORDISTE.
9e DUBOIS Arthur, sur LA NORDISTE.

Seule Manufacture de CYCLES parmi les 23 MARQUES participant à cette course obtient un semblable résultat qui confirme la

Supériorité de fabrication des cycles

LA NORDISTE et VANDEL

EN VENTE à :

Thumesnil : LUBIN-DEFROIDMONT, 79, rue Carnot.

Lille : PERTHAME, 122, rue Colbert.

Sallaumines : René PLACE, route de Douai

Manufacture des Cycles

La Nordiste et Vandel

36 et 38, Avenue de St-Amand à VALENCIENNES

AU VELODROME BUFFALO

Course de demi-fond, derrière tandems à pétrole : 1re série (20 kilomètres) : 1er, Dupuy, 18' 52" 1/5 : 2e, Veillet ; 3e, Georget ; 4e, Berthet ; 5e, Passerieu ; 6e, Neffatti ; — 2e série (30 kil.) : 1er, Dupuy, 26' 118 3/5 ; 2e, Georget ; 3e, Veillet ; 4e, Neffatti ; 5e, Berthet ; 6e, Passerieu.

Classement général : 1er, Dupuy, 2 points ; 2e, Georget, 5 points ; 3e, Veillet, 5 points ; 4e, Berthet, 9 points ; 5e, Neffatti, 10 points ; et 6e, Passerieu, 11 points.

Course de vitesse (1.000 mètres). — 1er, Humblot ; 2e, Bellivier, à 10 centimètres ; 3e, Couvegnes ; 4e, Coubirs.

Course de primes (10 kilom.) — 1er, Costet ; 2e, Couveignes ; 3e, Dubois. Temps : 14' 37" 1/5.

Course de demi-fond, derrière motocyclette. — Classement : 1er, Guignard, 50 kil. ; 2e, Dickentmann (Hollandais), 48.

Match de vitesse (1re manche). — 1er, Spears ; 2e, Moeskops, à une demi-longueur ; (2e manche) : 1er, Moeskops ; 2e, Spears. — (Belle) ; 1er, Moeskops ; 2e, Spears, à 3/4 de longueur.

Football-Association

L'assemblée générale de la Ligue du Nord

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue du Nord de Football-Association a eu lieu hier, dans une des salles de la Taverne de Strasbourg, à Lille.

Il ne fallut pas moins de deux séances pour liquider l'ordre du jour, assez chargé, mais sa discussion, de la faute des délégués, fut prolongée outre mesure.

Comme d'habitude (une habitude qu'il faut respecter), on commença un peu en retard. Convoqués pour 9 h. 30, la plupart des délégués firent leur apparition vers 10 h. 15. Le président de la L. N. F. A. est même légèrement en retard.

A 10 h. 30, la vérification des pouvoirs est faite devant une salle aux trois-quarts pleine. Avant l'ouverture de la séance, on avait discuté ferme sur les projets de l'Amical des Arts et de l'U. S. de Dunkerque-Malo. M. Henri Jooris déclare la séance ouverte. Dans son discours, il souligne la prospérité du Football nordiste qui, d'année en année, reprend petit à petit sa place au firmament sportif. L'an dernier, le nombre des licenciés à la Ligue du Nord s'élevait à 6.113 ; cette saison, ce chiffre s'est considérablement accru, puisque la Ligue du Nord compte aujourd'hui 9.614 membres.

M. Jooris signale que de toutes les ligues régionales, celle du Nord est la plus forte et la plus estimée des Ligues.

Le président remercie ceux qui ont apporté leur collaboration constante, et souligne la besogne écrasante de quelques membres du Comité, MM. Verhaeghe, Carin, Fontelles, Jean Lesur, etc...

M. Jooris se déclare heureux des résultats obtenus par la Ligue du Nord. Les Championnats, la Coupe de France, les Matches amicaux avec les équipes belges ou étrangères, ont été autant de succès, laissant espérer que nos régions reprendront bientôt leur prépondérance.

M. Jooris parle ensuite du R. C. Roubaix, qui, seul représentant du Nord dans la Coupe Nationale, a fait l'impossible pour faire triompher les couleurs nordistes. Il signale ensuite l'activité débordante de l'Académie des Arbitres du Nord, félicite M. Diéricks, du Stade Roubaisien, de sa nomination au titre d'arbitre fédéral. En terminant, M. Jooris demande à tous de faciliter la tâche du bureau qui de jour en jour, devient de plus en plus ingrate.

La Ligue du Nord compte sur la sagesse et le bon sens de tous pour mener à bien les travaux et les en remercie à l'avance. M. Jooris est vivement applaudi.

M. Fleuriau, trésorier, adresse ensuite un souvenir ému aux camarades sportifs tombés au champ d'honneur. Puis on publie la situation financière qui, au 31 mai dernier, accusait : recettes, 60.066 fr. 20 ; dépenses, 49.272 fr. 85. Solde, 10.793 fr. 35, qui doit être ajouté à l'actif 28.686 fr. 35, ce qui accuse un actif de 39.519 fr. 60. Par suite de comptes en cours, cette somme sera ramenée à environ 28.000 fr.

Après que le vérificateur des comptes eut approuvé l'exposé financier, et que l'assemblée, à mains levées, l'eut ratifié, M. Fleuriau s'éleva contre les forfaits, trop nombreux, qui se sont produits la saison dernière.

M. Flecq, de Dunkerque, rend hommage au trésorier de la Ligue pour son dévouement et son excellente gestion.

M. Jooris s'excuse de ne pouvoir remettre les breloques aux vainqueurs des différentes séries du Championnat du Nord, et remet le challenge au Racing-Club de Roubaix, en félicitant ses délégués de leur succès.

M. Truffaut, en termes aimables, répond. Puis on passe à l'élection de quatre membres du Comité. Grand branle-bas. La salle présente à ce moment une animation inaccoutumée. On vote dans le bruit. En attendant le dépouillement, on passe à l'ordre du jour.

Vœu de Somain : les délégués étant absents, l'affaire est réglée ; M. Derycke, de l'A. C. B., en un remarquable exposé, développe son projet qui, tout en respectant les droits acquis, ne lèse personne. Et la discussion s'engage. De nombreux partisans ou adversaires, appuient ou combattent le projet, qui dit que 16 clubs joueront la saison prochaine en division d'honneur (groupe B). La discussion s'éternise et la sonnette présidentielle retentit. Debout, on s'interpelle. Chacun veut causer. Les orateurs se suivent et la sonnette retentit à nouveau. Le président demande la clôture, mais huit orateurs s'inscrivent ! Devant ce fait, le président demande une suspension de séance afin de laisser au bureau le temps de trouver une formule transactionnelle.

A la reprise, on appelle les délégués et le projet de l'A. C. B. est voté à la presque unanimité (applaudissements), pour donner les résultats du vote. Votants, 197 ; majorité absolue, 99.

Ont obtenu : Désiré Verhaeghe, Stade Roubaisien, 131 voix, élu ; Auguste Carin, F. C. Roubaix, 118 voix, élu ; Jules Jovenet, 98 voix, etc...

Il y a ballottage pour deux sièges. Bia retire sa candidature. Restent en présence : MM. Jovenet, Tabar, Copin, Fontelles, Achille Vallin.

Après dépouillement, on annonce Jovenet, 149 voix, élu ; Fontelles, 107 voix élu. Il reste encore un siège à disputer. A nouveau, on vote.

Le bureau est chargé de désigner les huit clubs qui feront partie du groupe B. La discussion est animée, mais une musique, traversant la Grand'Place, semble calmer certains esprits (La musique adoucit les mœurs). On donne les résultats du ballottage. Votants, 185 ; majorité absolue, 93. Obtiennent : A. Vallin, 75 ; Tabar, 74 ; Gallard, 24. Il y a ballottage. Il est 13 h. 25. On décide, à mains levées, de reprendre la séance à 14 h. 30. Vite on se rend vers les restaurants avoisinants.

LA SECONDE SEANCE

Il est 14 h. 45 lorsque nous entrons en séance. Ce n'est plus la foule du matin ; 24 clubs sont représentés. M. Jooris propose de remettre la suite de l'ordre du jour à une prochaine séance. On passe outre et on discute les vœux. Le docteur Tabar expose ses arguments au point de vue service médical sur les terrains. M. Jooris remercie le docteur et ses vues sont adoptées. On discute sur d'autres projets de moindre importance, mais le plus petit sujet donne lieu à des luttes oratoires, chacun tirant la couverture à soi (expression de M. Jooris).

On passe rapidement sur divers projets, leurs auteurs ou défenseurs étant absents. Voici à nouveau l'infatigable Chevalier à la tribune. Vandewegaele remet les choses au point. Un vœu du R. C. Roubaix est très nettement repoussé ; celui de l'A. S. T., tendant à la nomination d'une Commission des Transferts, est ajourné.

Vœux du district terrien. — Le premier : sera considéré comme démissionnaire tout membre du Bureau absent à trois réunions consécutives, est adopté. Le second, sans grande importance, également. Le troisième : un club ayant forfait général, ne soit plus admis à engager la même équipe la saison suivante, est refusé à l'unanimité. Nous glisserons sur l'article de la commission de propagande. Puis on se presse à liquider l'ordre du jour.

On donne les résultats du ballottage : A. Vallin, 79 voix, élu ; docteur Tabar, 62 voix.

M. Jooris remercie sincèrement les délégués qui ont assisté à l'assemblée générale et leur demande de faire confiance au Bureau pour mener à bien, et toujours vers de plus hautes destinées, le football nordiste.

Jeu de Balle

LA PARTIE DE LILLE

Dans le programme des festivités de Lille figurait une grande partie de jeu de balle, qui s'est disputée boulevard des Ecoles devant une nombreuse foule, mettant aux prises deux équipes très renommées, celles de Wasmes et de Flénu. Ce fut pour les amateurs de ce sport un véritable régal. Rarement, il leur fut donné l'occasion d'assister à un match aussi intéressant, aussi disputé.

La victoire est revenue à Wasmes, qui marqua 13 points tandis que Flénu accusait un total de 8 points. A signaler la splendide exhibition du grand milieu de Wasmes.

Education physique et préparation militaire

Le 74e concours de l'Union des Sociétés aux Tuileries

Paris, 10. — Pour la 34e fois, l'Union des Sociétés d'Education physique et de Préparation au service militaire a donné aujourd'hui son concours annuel au Jardin des Tuileries.

Dès ce matin, les délégations des différentes sociétés de Paris et de la province ont pris part aux diverses épreuves d'éducation physique, de sport et d'athlétisme prévues au programme sous le contrôle d'un jury présidé par le colonel Bonvalot commandant l'Ecole de Joinville.

Près de six mille jeunes gens avaient répondu à l'appel de l'Union.

A 13 heures, le général gouverneur militaire de Paris a passé l'inspection des sociétés.

A 15 heures, M. Henri Paté, haut commissaire au ministère de la Guerre, accompagné de M. Adolphe Chéron, député, président de l'Union, et de nombreuses personnalités civiles et militaires, est venu assister à diverses épreuves.

Voici les résultats de ce concours :

Challenge de la préparation générale. — Ecole de tir et d'instruction militaire de TOURCOING.

Challenge de préparation aux armes à cheval l'escadron français : challenge des spécialités chars de combat, télégraphie. — Ecole de tir et d'instruction militaire de TOURCOING.

Challenge des spécialités topographes nageurs. — Gymnastes société d'éducation physique de Toulouse.

Prix du soldat de demain. — Dotation de 5.000 francs : Pacquel, du 51e chars de combat ; dotation de 1.000 francs : caporal Pliszowski, du 1le tirailleurs ; Navarre, du 83e régiment d'artillerie lourde.

POUR TOUS ARTICLES DE SPORT

MÉDAILLES, PLAQUETTES, INSIGNES etc.

VOYEZ AU LINGOT D'OR, GRANDE PLACE 46, 48, 50, LILLE

Athlétisme

LA REUNION DU PARC JEAN DUBRULLE A ROUBAIX

Organisée à l'occasion des Fêtes de l'Amitié Franco-Belge, la réunion d'Athlétisme qui s'est déroulée dans le cadre merveilleux du Parc Jean Dubrulle, à Roubaix, a obtenu un gros succès. Les épreuves furent suivies par un nombreux public, qui, sans réserves, souligna par ses applaudissements les efforts des athlètes.

Le Challenge Maurice Fourgous fut gagné par le Racing-Club de Bruxelles, 13 points, devant le Stade Roubaisien, 11 points, et le Racing-Club de Roubaix, 9 points.

Voici les résultats techniques de la journée :

1500 mètres plat. — 1er, Boeiens, Stade Roubaisien, 4 m. 21" 2/5 ; 2e, Lejeune, R. C. R. ; 3e, Laurens.

800 mètres plat. — 1er, Féry, S. Français, 2 m. 5" ; 2e, Clewer, R. C. R.

400 mètres plat, Finale. — 1er, Verquin, U. S. Tourcoing, 11" 1/5 ; 2e, Deunoud, U. S. Tournai ; 3e, Colonnier, R. C. R. ; 4e, Droulez, S. R.

800 mètres relais. — 1er, Daring, C. B. ; 2e, R. C. France et S. Français ; 3e, S. R.

6000 mètres handicap. — 1er, Mascaux, Olympique Lillois, 16 m. 45" 2/3 ; 2e, Jean Vermeulen; 3e, Hemeryck, O. L. ; 4e, Van Campenhout.

Disque. — 1er ex-æquo, Roques et Delacenserie 30 mètres 50.

200 mètres finale. — 1er, Dupont Daring, C. B., 24" 3/5 ; 2e, Deprétro, La Gantoise ; 3e, Laugens, S. Français.

2000 mètres relais. — 1er, Daring, C. B. ; 2e, R. C. Roubaix ; 3e, R. C. F.

Boxe

La séance de Roubaix

Il y avait foule hier, salle des Fêtes, rue de l'Hospice, pour assister à l'intéressant programme mis sur pied par l'Académie des Sports. Tous les combats furent âprement disputés et donnèrent lieu à de superbes luttes qui emballèrent littéralement les spectateurs. Voici les résultats :

DEJAEGHERE, CHAMPION DES FLANDRES

Vandorlaeghe bat Détré par abandon au 4e round.

Dejaeghère vainqueur par abandon au 7e round de Vanwallegheu.

Veneslande est déclaré vainqueur aux points de Castelain.

Wayniel vainqueur aux points de Vandenbroucke.

Van Belleghem vainqueur aux points de Saupens.

Squedin bat Debaer aux points.

Hippisme

COURSES A CHANTILLY

1re course. — 1. Briquet, Bara, gag., 123 fr. ; pl., 32. — 2. Solamire, Eude, pl., 19.50. — 3. Corcoran II, Haes, pl., 19.

2e course. — 1. Mont-Blanc, Mac Gee, gag., 74 fr. ; pl., 34.50. — 2. Binic, Sharpe, pl., 33.50.

3e course. — 1. Viburnum, Ferré, gag., 96 fr. ; pl., 50.50. — 2. Pionnier, Hobbs, pl., 77. — 3. Unitaire, Clay, pl., 134.

4e course. — 1. Le Capucin, Williams, gag., 28 fr. ; pl., 18.50. — 2. Nicéas, Garner, pl., 24.50. — 3. Sir Gallahad, Mac Goe, pl., 95.50.

5e course. — 1. Mirobolant, Garner, gag., 70.50 ; pl., 26.50. — 2. Concorde, Allemand, pl., 22 fr. — 3. Quineville, Williams, pl., 63.50.

6e course. — 1. Filibert de Savoie, Jennings, gag., 28 fr. ; pl., 14. — 2. Cariacou, J. Clay, pl., 37. — 3. Corymbo, Mac Geo, pl., 17.50.

LA RUHR ROUGE

Deux adjudants ont été tués à coups de révolver

Trois civils allemands sont les coupables

Dusseldorf, 10. — Diverses rumeurs circulent au sujet de l'assassinat de deux sous-officiers français à Dortmund ; il est encore impossible de donner d'autres détails que les suivants : Deux adjudants du 149e régiment d'infanterie ont été tués à coups de revolver, à 22 h. 30, dans les rues de Dortmund par un groupe de trois civils allemands.

Un des adjudants a été tué sur le coup d'une balle dans la tête, l'autre n'a survécu que quelques instants à ses blessures.

L'alerte a été donnée au poste français le plus voisin par des civils allemands qui avaient assisté de lo